

Programme Municipal : L'Élan Citoyen pour Cavaillon

« Et si nous décidions ensemble... »

I. Cavaillon, au quotidien

Ensemble, prenons soin de notre vie, ici et maintenant. Parce que notre quotidien ne peut plus attendre, nous faisons le choix de services publics proches de tous, qui protègent notre pouvoir d'achat et garantissent une alimentation saine pour nos enfants. Nous agissons pour que chacun puisse se soigner sans renoncer, se loger dignement et se déplacer en toute liberté. C'est le socle de notre engagement : une ville qui simplifie notre vie.

Se nourrir

1. **Améliorer la commercialisation directe des produits agricoles :**

La condition préalable à la redynamisation de l'agriculture locale passe, en premier lieu, par la consolidation de ses circuits de commercialisation. Dans cette optique, nous faciliterons la mise en œuvre d'un groupement d'achat citoyen. Nous aiderons activement à l'installation de magasins de producteurs, avec deux points de vente coopératifs : l'un en centre-ville, l'autre en péri urbain ; pour que chacun puisse avoir le meilleur, à prix producteurs.

Les commerçants seront également consultés afin de commercialiser certains de ces produits. Le marché paysan, déserté après sa délocalisation au Grenouillet, réintégrera le centre-ville.

2. **Renforcer la solidarité alimentaire en privilégiant le commerce local :**

En complément des aides apportées par les associations, nous proposerons un panier paysan à prix « libre », orienté vers les circuits locaux et les produits essentiels.

3. **Adhérer au projet alimentaire territorial du Parc naturel régional du Luberon :**

Nous adhérons au Projet alimentaire territorial (PAT Luberon), labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. « Consommer des produits locaux et de qualité permet de soutenir l'économie locale tout en limitant nos impacts sur notre environnement et en améliorant ainsi notre qualité de vie. » (www.parcduluberon.fr)

4. **Améliorer le fonctionnement de la restauration scolaire :**

Nous lancerons une étude en vue de la réalisation d'une cantine municipale centrale destinée aux écoles de la ville et aux centres de loisirs. Notre ambition est de proposer une alimentation composée à 100 % de produits issus de circuits courts, respectant la saisonnalité, avec une part importante de produits biologiques et une consommation limitée de produits carnés. Dans l'intervalle, nous exigerons du prestataire en DSP le respect de cette même qualité, sans augmentation de prix, avec la garantie d'un fruit par jour pour les enfants.

Se soigner

5. **Faciliter l'accès aux soins en soutenant la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS):**

Des centres de santé privés ont vu le jour à Cavaillon, et l'Agence régionale de santé (ARS) a récemment pris en compte la nécessité d'augmenter l'offre de soins sur la commune. Nous veillerons à ce qu'une Maison de santé pluriprofessionnelle voit le jour. Dans le même temps, il demeure essentiel de protéger notre service d'urgences ainsi que la maternité de l'hôpital. En concertation avec les professionnels du public et du privé, et après analyse des besoins complémentaires, nous agissons en soutenant la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) afin de faire converger les actions des uns et des autres au bénéfice de la santé des habitants. En outre, il est nécessaire d'investir les champs de la prévention, en particulier en direction des moins de 30 ans et des plus de 60 ans. Nous souhaitons contribuer à un

effort en faveur des troubles Dys et de l'autisme, aider les jeunes atteints de TDAH, et ouvrir plus largement le soutien des pouvoirs publics afin de répondre aux besoins en matière de santé mentale. Nous faciliterons l'accès aux bus médicaux et nous soutiendrons les aidants.

6. Offrir des bourses d'études aux étudiants en médecine en échange d'une installation à Cavaillon :

À l'instar de plusieurs villes de la région, nous soutiendrons les étudiants avancés dans leur parcours en médecine en leur offrant une bourse d'études. Les étudiants sélectionnés s'engageront à s'installer sur notre commune, après l'obtention de leur diplôme, pour une durée égale à celle de l'aide accordée, afin d'y exercer la médecine générale. Une fois diplômés, la Ville aidera les jeunes médecins à s'installer en assurant la gratuité d'un cabinet au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle créée, pendant les trois premières années.

7. Proposer à prix attractif une mutuelle de santé ouverte à tous :

À l'image de ce que met en œuvre depuis plus de douze ans la ville de Caumont-sur-Durance, à l'origine de cette innovation sociale, nous proposerons aux habitants l'accès à une mutuelle de santé à un tarif très abordable, en négociant les garanties et les tarifs. Afin de répondre aux difficultés d'accès aux soins, nous proposerons une mutuelle solidaire, fondée sur des valeurs humaines et sociales, dans l'objectif de réduire les dépenses dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat. Cette offre pourra être étendue aux agents de la Commune si les conditions s'avèrent plus avantageuses pour les personnels.

Se loger

8. Lutter contre l'habitat indigne et publier les arrêtés de mise en périls :

Nous poursuivrons la lutte contre l'habitat indigne et rendrons publics, sur le site internet municipal, les arrêtés de mise en péril.

9. Assurer la transparence sur les attributions de logements sociaux :

En lien avec les bailleurs et les associations de locataires, nous assurerons une transparence sur l'attribution des logements sociaux et veillerons à une gestion optimisée du parc immobilier. Les besoins des familles évoluent avec le temps, et certaines personnes occupent des logements devenus inadaptés. Les personnes âgées pourront ainsi demander des logements plus accessibles.

10. Rendre la ville habitable pour tous en recensant les logements le plus accessibles :

Nous identifierons les logements sociaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et déterminerons, avec le bailleur social, les aménagements possibles. Une augmentation du parc immobilier social constituera un axe important de la mandature, en fonction des besoins des familles cavaillonnaises.

Se déplacer

11. Adopter un Plan Local de Déplacement :

Nous adopterons un Plan local de déplacement (PLD) organisant de manière globale la circulation des piétons, des vélos, des véhicules légers, le stationnement, les transports collectifs, ainsi que le transport et la livraison de marchandises. Le PLD aura pour objet d'orienter l'action de la commune sur le système de déplacements dans un objectif général de développement durable.

12. Faciliter les déplacements à vélo et sécuriser sa pratique :

Un plan vélo sera élaboré en concertation avec les usagers et les associations, en vue d'améliorer les voies cyclables protégées, continues et correctement signalées. Le réseau des pistes cyclables sera ainsi étendu et rationalisé. Nous implanterons des aires permettant de stationner les vélos en y attachant un antivol, ainsi que des garages afin de les parquer plus facilement.

13. Expérimenter le Véli’Cav et augmenter la flotte de vélos à disposition des écoles :

Nous expérimenterons la location, à coût modéré, d’une flotte de vélos de ville, associée à une application smartphone dédiée. Dans le cadre du dispositif « Savoir rouler », nous ferons l’acquisition d’une flotte de vélos pour enfants, mise à disposition des écoles primaires non dotées.

14. Création d’une véloroute Cavaillon-Les Vignères :

Afin de sécuriser les déplacements à vélo entre Cavaillon et Les Vignères, nous créerons une véloroute.

15. Auditer les transports publics pour les améliorer :

À l’échelle de l’agglomération Luberon Monts de Vaucluse, nous ferons auditer le transport public par bus. Nous resterons ouverts à une reconsidération des horaires et des trajets proposés. Si nécessaire, nous augmenterons la fréquence et l’amplitude horaire des navettes vers Les Vignères. Enfin, nous étendrons progressivement les moyens de transport à l’ensemble des communes de l’intercommunalité.

16. Rendre la ville plus mobile pour tous avec le transport à la demande :

Nous organiserons un service de transport à la demande, souple et pratique, afin de compléter l’offre du réseau CmonBus pour le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite, lorsque les lignes ne desservent pas la destination ou que les véhicules standard ne sont pas adaptés. Nous mettrons à profit le retour d’expérience de cette première étape pour étendre ce service à l’ensemble des usagers, car il est possible que les horaires ne correspondent pas aux besoins de tous, notamment tôt le matin, en soirée, ou les dimanches et jours fériés.

17. Proposer une plateforme locale pour le covoiturage :

Le covoiturage porté par l’agglomération doit être renforcé et sécurisé afin de devenir pleinement opérationnel. Nous créerons un espace sécurisé aux portes de Cavaillon, en privilégiant dans un premier temps la zone nord (direction Avignon) et la zone sud (autoroute A7). Dans cette perspective, nous proposerons une plateforme numérique destinée à faciliter l’usage.

18. Préserver notre gare et la desserte ferroviaire :

Nous défendrons la desserte ferroviaire de notre ville en rétablissant une présence humaine au guichet SNCF, à des horaires convenus, ainsi qu’en sollicitant auprès de la Région une augmentation du nombre de trains TER sur l’axe Avignon-Marseille. Nous ferons placer une seconde borne automatique pour les billets. Nous demanderons la réalisation d’une étude en vue de la construction d’une passerelle ouverte aux quartiers Est, afin de permettre un accès piéton sans passer par la gare. En plus de notre volonté d’étendre le parking de la gare, nous prolongerons le trajet de la navette parking du Grenouillet-centre-ville jusqu’à la gare, avec des horaires adaptés.

Se soucier de nos animaux

19. Créer un cimetière municipal animalier :

Pour les habitants ne disposant pas d’un terrain pour enterrer leur compagnon, ou ne pouvant se résoudre à une incinération collective, nous créerons un cimetière municipal animalier.

20. Faciliter les campagnes de stérilisation des chats errants :

Nous faciliterons les campagnes de stérilisation des chats errants par un soutien financier aux actions associatives existantes à Cavaillon.

II. Cavaillon, une ville pour tous

Ensemble, construisons une communauté solidaire. Cavaillon ne doit laisser personne au bord du chemin. Nous voulons une ville qui entoure ses aînés, qui donne toutes ses chances à sa jeunesse par

l'éducation et qui retrouve une tranquillité apaisée. En renforçant la sécurité de proximité et la solidarité entre les générations, nous créons ce lien qui nous unit et qui fait notre force. Vous méritez une ville sûre et fraternelle.

S'entraider

21. Soutenir et relier pour renforcer l'autonomie des aînés :

Nous mènerons une politique globale en direction des seniors, articulée autour de six priorités : la sécurisation des déplacements dans l'espace public ; la présence humaine et l'écoute de proximité ; la lutte contre l'isolement par la valorisation du bénévolat ; le développement de solutions d'accueil alternatives ; le renforcement de l'aide-ménagère ; ainsi que l'accompagnement du vieillissement à domicile. Dans ce cadre, un dispositif de portage de courses prépayées sera mis en place, en lien avec les commerçants locaux, afin de faciliter le quotidien des personnes âgées tout en soutenant le commerce de proximité.

22. Rendre la ville praticable pour tous avec des aménagements adaptés :

Nous désignerons un adjoint au Maire chargé de la compétence « handicap » afin d'améliorer l'accès et les déplacements en ville pour les personnes à mobilité réduite et pour les seniors. Nous veillerons à la rénovation continue des trottoirs sur la durée du mandat. Nous mettrons en sécurité les dalles en marbre du cours et de la place Gambetta, dont les sols sont glissants et accidentogènes (pluie, gel, feuilles mortes). La facilitation de l'accès (que nous rendrons effective) concernera également les lieux culturels et les installations sportives, qui pourront nécessiter un accompagnement humain adapté en fonction de la difficulté ou du handicap de chacun.

23. Planter des bancs, augmenter les poubelles et les toilettes publiques entretenues :

Notre ville manque de bancs publics ; nous procéderons à leur installation. Les seniors et les promeneurs ont besoin de lieux de pause et d'échange, tout comme les jeunes, qui doivent pouvoir se retrouver dans l'espace public. Nous veillerons également à installer davantage de poubelles, équipées de cendriers, ainsi que des toilettes publiques supplémentaires car notre ville manque de lieux d'aisance. Nous veillerons à l'entretien de l'ensemble.

24. Développer l'intergénérationnel pour renforcer la cohésion sociale :

Nous accorderons une place centrale au développement des liens intergénérationnels, en partenariat étroit avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Des actions concrètes seront mises en œuvre afin de favoriser les échanges et la transmission entre les générations, telles que la création de jardins partagés adaptés, des ateliers scolaires à dimension intergénérationnelle, des initiatives de transmission de la mémoire, ainsi que des événements culturels réunissant l'ensemble des générations, notamment autour de la cuisine. Enfin, nous favoriserons les colocations intergénérationnelles en encourageant les jeunes actifs à se loger à prix accessible chez des seniors, en échange d'une contrepartie conventionnelle et d'une présence bienveillante. Ces démarches contribueront à renforcer la cohésion sociale, la prévention et le bien-être sur l'ensemble du territoire communal.

25. Créer un jardin partagé en espace collectif :

Un jardin partagé existe actuellement, mais il s'agit de parcelles individuelles. Nous identifierons un terrain afin de proposer un jardin collectivement cultivé, avec l'appui de conseils d'intervenants et de bénévoles, pour favoriser les échanges et les liens intergénérationnels, au plus près du centre-ville.

26. Aider les plus démunis, survivants dans l'isolement et la détresse :

Nous sommes particulièrement attentifs à la situation des plus démunis et à la détresse des habitants confrontés subitement à une situation de précarité appelant un soutien immédiat (victimes de violences conjugales, relogement temporaire après un incendie, perte brutale de revenus, etc.). Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), nous établirons une relation solide avec le tissu associatif local et celui de l'économie sociale et solidaire (ESS), afin de

renforcer les synergies existantes en levant les freins identifiés. Nous aiderons les associations de « La Maison Commune » et leurs bénévoles à exercer leurs missions d'intérêt général dans de meilleures conditions. Nous structurerons un protocole destiné à réagir efficacement aux situations difficiles (accidents, catastrophes naturelles, grands froids, chaleurs excessives, etc.).

27. Développer l'action du Centre Social de La Passerelle :

Nous donnerons les moyens nécessaires au Centre social « La Passerelle » pour développer et étendre son action en faveur des habitants des quartiers nord de Cavaillon, notamment par le recrutement d'éducateurs. Une attention particulière sera portée au renforcement de l'aide aux devoirs.

28. Encourager le bénévolat par une plateforme numérique :

Nous mettrons à disposition une plateforme numérique du bénévolat afin de faciliter la mise en relation des personnes avec les associations de notre ville, en lien avec les dispositifs existants tels que GuideAsso. Au-delà de leurs objets propres et de leurs missions, les associations contribuent au renforcement de la cohésion sociale, à la lutte contre l'isolement et au soutien de l'engagement solidaire. Une journée des associations, organisée par l'ensemble des villes, constitue une initiative positive, mais nous pouvons prolonger cette rencontre par d'autres moyens et de manière permanente.

Apprendre

29. Doter chaque classe d'un ATSEM :

Nous veillerons à ce que chaque classe de maternelle dispose de son *Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles*.

30. Développer l'éducation à l'environnement auprès des enfants :

En collaboration avec le Parc du Luberon, nous encouragerons des projets éducatifs de médiation à l'environnement et à la naturalité à destination des enfants, afin de renforcer leur lien avec la nature. Dans la mesure où une exploitation agricole serait disposée à aménager ses installations, nous soutiendrons un projet de ferme pédagogique.

31. Garantir la transmission du devoir de mémoire auprès des jeunes générations :

Nous poursuivons le soutien matériel et financier en faveur des associations mémorielles et d'anciens combattants, afin que la transmission du passé continue de consolider la conscience citoyenne en construction. Ce tissu associatif apporte chaque année une aide conséquente à la réalisation de voyages scolaires à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du Débarquement, des sites de maquis et des camps de déportation.

32. Consolider l'offre de formations professionnelles :

Nous souhaitons étendre l'offre de formation à destination des jeunes et des adultes, en partenariat avec les institutions éducatives (GRETA, etc.), le réseau France Travail, la mission locale et les entreprises, afin de favoriser leur insertion professionnelle. Dans ce cadre, nous apporterons un soutien important à l'antenne locale de l'École de la deuxième chance, destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, avec ou sans diplôme, volontaires et motivés pour réussir.

33. Éveiller la curiosité professionnelle des jeunes par une stage à l'étranger :

Nous réanimerons la fondation Engelbrecht-Mitifiot, créée en 1983, afin de soutenir le jumelage établi entre Cavaillon et Weinheim. Cette fondation œuvre notamment par l'organisation de stages de formation professionnelle pour les jeunes Cavaillonnais et Weinheimer diplômés, au sein d'entreprises de la ville jumelle. Elle a pour habitude de prendre en charge financièrement les frais inhérents à ces stages. Des cours de langue sont également dispensés aux jeunes Cavaillonnais, une fois sur place. Parallèlement à cette initiative, et en lien avec le Pôle Information Jeunesse, nous renforcerons le guichet Erasmus+

afin d'encourager les jeunes Cavaillonnais à découvrir un autre pays dans le cadre d'un stage de longue durée au sein d'une entreprise européenne.

34. Proposer aux jeunes bacheliers un *Campus Connecté* pour étudier à Cavaillon :

Nous créerons un Campus connecté afin de donner à toutes celles et tous ceux qui souhaitent réussir dans l'enseignement supérieur, tout en restant à Cavaillon, les moyens de surmonter les barrières économiques et sociales qui entravent l'accès à un centre universitaire ou à une école. Ce lieu associera la souplesse de l'enseignement à distance à un tutorat individuel et collectif. L'encadrement pédagogique sera assuré par des établissements d'enseignement supérieur partenaires. Ce lieu d'étude innovant et convivial permettra aux jeunes Cavaillonnais de réussir leurs études supérieures en bénéficiant d'une vie étudiante comparable à celle d'un campus universitaire. L'ancienne école Marie Signoret pourrait constituer un lieu parfaitement adapté, tout en conservant sa vocation initiale d'éducation.

35. Permettre à chacun d'apprendre tout au long de sa vie :

Nous soutiendrons des initiatives permettant à chaque habitant d'accéder à un apprentissage tout au long de la vie dans des domaines variés (soutien au numérique et à l'informatique, apprentissage des langues étrangères, histoire, alimentation biologique, développement personnel, etc.). Nous rechercherons les partenariats nécessaires auprès des associations cavaillonnaises et du tissu associatif régional.

Vivre ensemble

36. Création d'une maison des associations avec des salles accessibles sans limitation :

Nous créerons une véritable Maison des associations disposant de salles librement accessibles au moyen d'un code d'accès. Nous mettrons un terme à la limitation de quatre réunions gratuites, qui constitue un frein à la liberté de réunion. Certaines associations cavaillonnaises organisant des conférences gratuites à destination des habitants doivent en effet s'acquitter de frais de location au-delà de quatre utilisations annuelles. Après inscription auprès des services municipaux, les réservations pourront être effectuées en ligne, en fonction des disponibilités et des besoins en capacité des salles. Ce lieu favorisera également les échanges : nous souhaitons mettre un terme au fonctionnement en silos et permettre l'émergence libre d'initiatives locales portées par des bénévoles.

37. Renforcer l'écoute au Conseil Municipal des Jeunes :

Le Conseil municipal des jeunes constitue un lieu privilégié d'apprentissage de la vie démocratique locale. Nous accorderons une attention réelle aux propositions qu'il formulera et les intégrerons au dispositif de démocratie participative, en lui permettant de réaliser un projet annuel.

38. Favoriser la création d'un lieu pour les jeunes :

Les jeunes expriment un manque de lieux pour se retrouver, avec la possibilité de consommer des boissons non alcoolisées et de se restaurer. Nous saisisons le Conseil municipal des jeunes et la Commission extra-municipale de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Culture de cette question, en vue d'émettre un appel à manifestation d'intérêt pour des locaux vacants. Nous accompagnerons l'entrepreneur dont le projet sera retenu dans son installation.

39. Désenclaver les quartiers situés en périphérie :

Les quartiers concernés par la Politique de la Ville sont au cœur de notre projet. La mairie renforcera la présence humaine avec l'extension du centre social La Passerelle, le développement des médiateurs de rue et la mise en place d'une police de proximité au service des habitants. Les transports publics seront adaptés pour mieux relier les quartiers aux horaires des établissements scolaires et de la gare SNCF. L'éclairage public sera amélioré pour sécuriser les déplacements de tous et toutes. Enfin, les *conseils citoyens* seront activés

pour encourager la participation des habitants et renforcer la sécurité dans la ville et nos quartiers.

Vivre en sécurité

40. Établir un Schéma Local de tranquillité publique :

Nous mettrons en place et piloterons un schéma local de tranquillité publique, en lien avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, à l'écoute des citoyens. Et nous relancerons la présence d'éducateurs et de médiateurs de rue.

41. Agir pour une police de proximité :

Nous encouragerons le développement d'une police de proximité, ou de terrain, et créerons une antenne supplémentaire de la police municipale, à localiser en fonction de la densité de la population.

42. Étendre le réseau de vidéosurveillance :

Nous étendrons le nombre de caméras et veillerons à leur bon fonctionnement, en développant la couverture dans les zones urbaines non équipées, et pas uniquement en centre-ville.

43. Intensifier la médiation sociale et culturelle :

En collaboration avec les centres sociaux, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et les associations sportives et culturelles existantes, nous intensifierons la prévention et la médiation sociale et culturelle auprès des jeunes et proposerons un soutien actif à la parentalité.

44. Lutter avec détermination contre le deal et l'insécurité associée :

Nous mobiliserons tous les moyens, dans le respect de la loi, afin d'aider les services de la Police nationale à lutter contre le narcotrafic.

45. Création de *Safe Places* (lieux refuges) :

En complément de la promotion de dispositifs de boutons d'appel Bluetooth permettant d'éviter une saisie visible du téléphone, nous mettrons en place une application mobile destinée à informer les proches du parcours en temps réel. En cas de harcèlement ou d'agression, toute personne, avec ou sans application, pourra trouver refuge dans l'une des *Safe Places* (lieux sûrs). Ces lieux refuges seront constitués d'administrations ou d'établissements accueillant du public. La nuit, des établissements privés, tels que les hôtels, pourront rejoindre ce réseau labellisé.

III. Cavaillon, l'esprit du partage

Retrouvons le plaisir d'être ensemble. Sport, culture, fêtes... c'est dans ces moments que bat le cœur de notre ville. Nous réveillons l'âme de Cavaillon en valorisant notre patrimoine et en multipliant les occasions de se réunir. Mais surtout, nous vous rendons la parole : avec le budget participatif et les conseils de quartiers, c'est vous qui devenez les acteurs de votre ville. Décidons enfin du Cavaillon qui nous ressemble.

Se cultiver

46. Développer un véritable projet muséal dans notre ville :

Les Cavaillonnais redécouvrent leur cathédrale, mais de nombreux trésors attendent encore d'être mis en valeur.

L'immeuble dit du Pantagruel (maison du Prévôt) sera acquis dès que possible. Sa restauration devra toutefois faire l'objet d'un financement complexe, compte tenu de la diversité et de la nature des contributions à réunir pour des travaux nécessitant une programmation spécifique. Ce bâtiment, laissé à l'abandon, a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques. Il comporte les aménagements traditionnels d'une demeure aristocratique de la fin du Moyen Âge, avec notamment des plafonds à solives apparentes décorés de motifs floraux.

Devenu établissement public, l'Institut Calvet possède de nombreux biens dans notre ville, dont la valorisation demeure insuffisante. Nous nous emploierons à obtenir leur restitution auprès de l'autorité de tutelle de l'Institut. Nous pourrions ainsi redonner vie au musée archéologique afin de le faire entrer dans le XXI^e siècle. Ce musée permettra la mise en valeur de l'histoire gallo-romaine et du Moyen Âge. Le quartier de la synagogue pourra ainsi révéler tout son potentiel d'attractivité culturelle et touristique. Nous relancerons le dossier de classement par l'UNESCO du circuit des Juifs du Pape (Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Pernes-les-Fontaines, Carpentras et Avignon).

Enfin, après avoir subi des dommages imputables aux vibrations causées par les travaux de la place de Cabassole, le cloître de la cathédrale sera restauré et rouvert. Nous ouvrirons également l'accès à la crypte et à la salle romane. Le patrimoine liturgique existant sera valorisé et exposé dans le cadre d'un musée d'art sacré.

À moyen terme, notre ville disposera d'un musée archéologique rénové, d'un musée juif comtadin et d'un musée d'art sacré. Nous réaliserons un parcours numérique et pédestre reliant l'Office de tourisme à l'Hôtel-Dieu, destiné aux visiteurs mais également à l'ensemble des habitants de Cavaillon. Nous étendrons les périodes d'ouverture de la chapelle Saint-Jacques et de son ermitage, en proposant des expositions légères pouvant être retirées en cas d'office religieux exceptionnel. Des synergies seront enfin développées entre les musées publics et privés afin d'assurer une mise en valeur commune.

47. Création d'un musée numérique des archives municipales :

Nous doterons le service des archives municipales des moyens nécessaires afin de numériser progressivement les documents présentant une valeur historique. Les chercheurs, les étudiants, les scolaires et les associations s'intéressant à l'histoire de notre ville pourront ainsi accéder à un fonds important de sources primaires sans se déplacer, tout en préservant l'intégrité de ces témoignages du passé.

48. Promouvoir la culture provençale :

Nous soutiendrons les initiatives de promotion de la langue et de la culture provençales, dans le respect de la charte « Ciéuta Mistralenco » (Cité mistralienne) et de celle du collectif Prouvènço.

49. Transformation en lieu de mémoire du cimetière juif :

Le cimetière juif qui existait à proximité de l'Office de tourisme n'a pas été déplacé, et les restes humains demeurent sous le bitume du parking. Nous retrouverons les fondations de la muraille afin d'en marquer le tracé et aménagerons un square mémoriel plus respectueux des défunts.

50. Dynamiser et moderniser l'offre Culturelle populaire :

Nous dynamiserons l'offre d'événements culturels gratuits, sous des formes plus modernes, autour des sciences, des arts, de la musique, de la gastronomie et des arts de la rue, en veillant à une répartition sur l'ensemble de l'année, avec une attention particulière portée à la période estivale, propice aux sorties nocturnes. Nous instituerons un concours d'arts urbains associant danses et fresques murales ; un espace sera réservé à l'expression graphique, avec des murs dédiés. Un calendrier participatif et solidaire sera mis en place afin d'impliquer les habitants dans la proposition d'événements, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et la diversité des animations. Nous soutiendrons le retour du festival « C'est pas du Luxe », qui s'est exilé au Festival d'Avignon. Enfin, nous doterons notre ville d'une véritable direction culturelle, dont la mission sera également de permettre une meilleure coordination des moyens existants et une complémentarité renforcée avec les acteurs culturels du territoire.

Se divertir

51. Restaurer un Comité des Fêtes indépendant de la municipalité et moderniser le Corso :

Depuis le début du mandat actuel, Cavaillon a perdu son Comité des Fêtes, la municipalité

assurant désormais directement la gestion de ces activités. Nous restaurerons un Comité des Fêtes, comme cela existait depuis des décennies. Dans le cadre d'une convention d'objectifs associée à la subvention de fonctionnement nécessaire, nous confierons au Comité des Fêtes la mission de renouer avec les fêtes de quartiers, en collaboration avec les associations de résidents, et de moderniser le Corso en impliquant les différents quartiers de la ville dans la réalisation d'un char. Le Corso doit connaître une nouvelle dynamique, pour les petits comme pour les grands.

52. Faire de Cavailon une ville festive et conviviale en période de fin d'année :

Nous souhaitons poursuivre, en l'amplifiant, le dispositif d'illuminations de fin d'année. Nous maintiendrons le festival des traditions provençales et étendrons les illuminations à des secteurs fréquentés situés en dehors du centre-ville, afin que ces temps festifs bénéficient à l'ensemble des habitants.

53. Fêter l'été au Grenouillet avec une guinguette et un pique-nique géant :

Nous exploiterons pleinement les potentialités offertes par le Grenouillet en proposant une concession pluriannuelle pour l'ouverture d'une guinguette saisonnière sur le site. Cet établissement sera construit aux frais de son exploitant, sous la forme d'une construction légère et démontable hors saison, à l'instar des restaurants de plage. Le public assistant aux événements taurins devra pouvoir y accéder avec facilité et proximité, afin de créer une complémentarité entre les usages. L'accès piéton au Grenouillet sera réaménagé, avec des éclairages adaptés, de manière à permettre une liaison plus aisée avec le centre-ville. Chaque année, la mairie organisera un pique-nique géant. Des aménagements complémentaires du site seront étudiés afin d'accueillir les familles, qui ne disposent pas toujours de lieux adaptés.

54. Favoriser l'aménagement des bords de Durance pour les loisirs et les sorties en famille :

Nous engagerons une étude sur les bords de la Durance en vue de leur aménagement, avec la création d'une aire de pique-nique et d'un sentier pédestre. Cette étude sera également l'occasion de procéder à une vérification des risques de crue et de déterminer les travaux complémentaires nécessaires, non seulement à la sécurisation des lieux, mais aussi à la protection des personnes et des entreprises établies à proximité.

55. Favoriser un tourisme familial avec un écomusée du Melon et des événements festifs :

Nous continuerons d'organiser des événements populaires et gratuits, ouverts à tous, tels que *Melon en fête*, mettant en valeur les spécificités agricoles et culinaires de notre ville. En collaboration avec l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, nous créerons un écomusée du melon dans les locaux de l'Office de tourisme.

56. Renforcer les panneaux d'information municipales :

Les grands panneaux d'affichage public ont tendance à disparaître au profit des outils numériques et d'Internet. Pourtant, de nombreux concitoyens n'utilisent pas ces moyens pour s'informer des manifestations organisées dans notre ville. Nous remettrons en place des panneaux d'information modernes, à faible consommation énergétique.

Développer le sport

57. Définir un projet sportif local :

Nous mettrons en place un projet sportif local s'inscrivant dans le cadre du pacte sportif territorial promu par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Afin de favoriser l'accès au sport pour tous, nous avons pour objectif de rapprocher les pratiques sportives scolaires, notamment l'aisance aquatique et le plan Savoir Rouler, des pratiques associatives, ainsi que des professionnels de santé. Ce projet assurera une articulation avec le développement du tourisme et des mobilités douces. Nous porterons également une attention particulière aux seniors, avec la mise en place de séances collectives adaptées.

58. Améliorer les équipements sportifs existants :

Nous recevrons les doléances des clubs afin de programmer les rénovations ou les améliorations nécessaires, en particulier dans la perspective d'accueillir des compétitions régionales. Nous avons notamment identifié : la pose d'accroches au gymnase Rosa Parks afin de permettre l'organisation de compétitions ; l'isolation et le chauffage des vestiaires du club de football à l'hippodrome.

59. Équiper l'espace urbain d'équipements sportifs :

Nous doterons l'espace urbain d'équipements adaptés afin de permettre la pratique du sport en ville pour tous. Les jeux de ballon étant généralement interdits sur les places publiques et privées, ces aménagements offriront également aux jeunes la possibilité de pratiquer une activité sportive autorisée.

60. Accroître notre palette de loisirs et aider à la création d'une base nautique à Cavaillon :

Nous devons élargir notre palette de loisirs et de sorties de plein air. Nous agissons afin de transformer en base nautique de loisirs les carrières de granulats situées sur la route d'Avignon, devenues depuis des lacs artificiels. Ces terrains devaient revenir à la commune dans le cadre d'une convention signée sous le mandat de Maurice Giro avec l'entreprise exploitante. Un lac pourra être consacré aux activités sportives, tandis qu'un second deviendra une réserve de pêche ; les oiseaux qui ont pris possession des lieux pourront également y être observés. Cette zone présente un fort potentiel pour le développement de l'offre de loisirs de Cavaillon.

Décider ensemble

61. Instaurer des véritables Conseils de quartiers avec les habitants :

Nous ferons évoluer les réunions de quartier vers de véritables conseils de quartier. Il ne s'agira plus de réunions à caractère descendant, mais de temps d'échanges interactifs favorisant la co-construction. Il s'agit de mettre en application l'ensemble des instances de concertations obligatoires dans les quartiers. Les sujets seront en grande partie issus des préoccupations exprimées par les habitants lors des séances, et proviendront également des échanges de terrain, avec un élu référent véritablement missionné pour maintenir un lien direct et continu avec son quartier. Les différents secteurs seront redécoupés afin d'assurer un meilleur maillage du territoire.

62. Ouvrir des Commissions municipales aux citoyens volontaires :

Nous instituerons deux commissions extra-municipales, c'est-à-dire ouvertes aux citoyens non élus. Les deux thématiques proposées sont : Jeunesse, éducation et culture ; Vie citoyenne et transition écologique et solidaire. Un processus de désignation permettra aux citoyens volontaires de travailler avec les élus et les agents de la mairie.

63. Instaurer un budget participatif :

Nous instaurerons un processus de budget participatif associant les conseils de quartier, le Conseil municipal des jeunes et les commissions extra-municipales. Les décisions porteront sur une part du budget d'investissement de la commune comprise entre 5 et 10 %. Dans ce cadre, un concours annuel de projets d'intérêt collectif à soutenir sera proposé à la population par l'intermédiaire du site internet de la mairie.

64. Faciliter un meilleur accès aux séances du Conseil municipal et à ses décisions :

Nous équiperons la salle du Conseil de caméras afin de permettre la diffusion des séances en direct ou en différé. Nous publierons l'intégralité des décisions sur le site de la mairie afin d'assurer une plus grande transparence des décisions.

65. Permettre des interventions du public et les questions écrites adressées par les habitants :

Nous permettrons la prise de parole du public en fin de séance du Conseil municipal. Les habitants, souhaitant poser une question écrite au Conseil, pourront en adresser la demande. Celle-ci pourra toutefois recevoir une réponse écrite si le sujet s'y prête.

66. Consulter la population pour des choix structurants :

Nous consulterons la population sur les sujets faisant débat et sur les choix structurants engageant l'avenir de notre commune. Le recours aux moyens actuels de vote numérique sécurisé et anonyme constituera un premier outil particulièrement accessible. Nous mobiliserons l'ensemble de la palette des dispositifs à disposition des collectivités, de la consultation au référendum.

67. Garantir la stabilité des impôts locaux :

La part du budget de la commune issue de la collecte directe a fortement diminué au fil des réformes. Néanmoins, nous nous engageons à ne pas augmenter les taxes et impôts locaux s'adressant aux particuliers, même en cas de baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'État.

68. Renforcer le dialogue social avec les Agents de la municipalité :

Nous veillerons à proposer toute amélioration de la politique des ressources humaines à destination des agents de la commune, notamment par un effort accru en matière de formation et de bilans de carrière, sur demande individuelle des agents. Nous sommes déterminés à renforcer le dialogue social avec l'ensemble des organisations syndicales.

69. Création d'un Conseil de Développement de l'Agglomération :

Nous créerons un Conseil de développement de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Il s'agira d'une instance participative et consultative, composée de citoyens ainsi que d'acteurs économiques, sociaux et associatifs. Elle contribuera à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques locales. Le Conseil de développement conduira ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine. Il pourra proposer à la collectivité tout sujet lui semblant refléter une attente de la population. Les intercommunalités de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de créer cette instance, qui fait pourtant défaut au sein de notre agglomération.

IV. Cavaillon, terre d'échanges

Ensemble, dynamisons notre territoire pour créer l'avenir. Cavaillon a tous les atouts pour rayonner. En soutenant nos commerçants de centre-ville et en attirant des entreprises responsables, nous créons les emplois de demain. Nous misons sur une économie qui respecte l'humain et l'environnement, pour que notre ville redevienne un carrefour d'échanges vivant, attractif et fier de ses savoir-faire.

Travailler

70. Création d'un bureau de l'emploi et d'une plateforme d'initiatives locales :

À partir de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, en collaboration avec France Travail et les acteurs économiques, nous créerons un bureau de l'emploi afin d'établir un lien étroit avec les entreprises du bassin économique et de faciliter une réponse de proximité. Une plateforme en ligne sera proposée pour promouvoir les initiatives locales sur le territoire de l'agglomération. Nous soutiendrons des dispositifs d'accompagnement à destination des porteurs de projet et des entrepreneurs locaux. Enfin, en fonction de sa possible reconduction, nous aurons recours au dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

71. Création d'un espace municipal de *coworking* et l'échange d'idées :

À partir de bâtiments disponibles et inoccupés, par exemple rue de la République, nous créerons un espace municipal de *coworking* doté d'un accueil de type conciergerie, également propice aux échanges d'idées, afin de permettre l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux projets. Ces temps de réflexion seront également ouverts aux entreprises et aux associations qui œuvrent à la transformation de notre ville.

72. Organisation d'un village d'artisans :

Nous soutiendrons les artisans dans la recherche d'un lieu collectif où ils pourront stationner

leurs utilitaires en sécurité, dans des box fermés permettant l'entreposage de leurs stocks. Ce regroupement pourra, par ailleurs, leur offrir un supplément de visibilité.

Entreprendre

73. **Gérer efficacement le foncier réservé aux entreprises :**

Nous procéderons à l'inventaire des friches industrielles afin d'inciter à leur réhabilitation ou de rendre ces terrains aussi attractifs que des terrains vierges. Nous favoriserons l'implantation de petites unités industrielles, faiblement consommatrices d'espace, en évitant ainsi la création de grands ensembles logistiques.

74. **Attirer des entreprises innovantes, écologiquement et socialement responsables :**

Nous souhaitons attirer des entreprises innovantes ou valorisant des savoir-faire traditionnels, telles que des centres de retraitement de déchets ou de sous-produits agricoles, ainsi que des start-ups du numérique, porteuses d'avenir et faiblement consommatrices d'espace.

75. **Relancer nos jumelages en s'intéressant au domaine économique :**

Les jumelages existant avec les villes de Weinheim (Allemagne) et de Langhirano (Italie) sont essentiellement cantonnés aux événements festifs de nos villes respectives. Nous explorerons d'autres dimensions de ces relations, notamment par des échanges portant sur l'économie en vue d'obtenir des *fertilisations croisées* d'idées innovantes en élargissant notre vision. Cette mesure s'ajoutera à la relance de la fondation Engelbrecht-Mitifiot. Enfin, nous identifierons une ville anglophone en vue de créer un troisième jumelage dans le but initial de favoriser les échanges linguistiques pour nos jeunes – ce sera un véritable atout pour leur avenir.

Animer le commerce

76. **Poursuivre la lutte contre la désertification de la rue de la République :**

La mise à disposition de locaux vacants rue de la République pour des boutiques éphémères constitue une expérience encourageante que nous poursuivrons. Néanmoins, nous sommes conscients que cette disposition n'est pas pérenne et qu'il sera nécessaire de s'attaquer à la désertification commerciale, dans un contexte qui a profondément évolué depuis la piétonisation de cette rue. Nous étudierons le retour de l'habitat sur une partie de cette rue, lorsque cela sera possible et que les immeubles présenteront un bon état structurel. Pour le reste, nous donnerons la priorité aux métiers de bouche, aux associations, et poursuivrons la présence d'artistes.

77. **Réaménager et redynamiser les marchés forains :**

Le marché du lundi a été fragilisé par de nombreux travaux et par les modifications qui ont été introduites. Les rues Lamartine, Saunerie et de la Brèche accueillent actuellement ce marché sans être pleinement adaptées. Nous redéfinirons une implantation rationnelle de ce marché, qui intégrera autant que possible son histoire. La place de Cabassole, ou place aux Herbes, a toujours accueilli le marché alimentaire, et une partie de la place du Clos peut continuer à recevoir les marchands forains. En parallèle de ces actions, nous lancerons une expérimentation afin de permettre la tenue d'un marché estival dans l'hypercentre le samedi matin, en concertation et en coopération avec les commerçants et les représentants des forains. D'autres événements ponctuels seront organisés en saison clémente, tels que des marchés et des nocturnes commerciales.

78. **Élargir le champ d'application du programme *Action Cœur de ville* :**

Le programme Action cœur de ville, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités. Il bénéficie également aux commerçants, aux entreprises, aux associations et aux habitants. Nous présenterons des projets afin de soutenir des initiatives écologiques, d'améliorer les services,

de créer des emplois locaux, de poursuivre la dynamisation du centre-ville et d'obtenir un appui humain et financier pour les projets complexes.

79. Augmenter le nombre de place de stationnement en centre-ville :

Dans le cadre du renforcement de la plateforme multimodale, en lien avec le Groupe SNCF, nous souhaitons accroître les droits de la mairie quant à l'occupation du foncier SNCF, à savoir l'actuel parking en gare. Nous souhaitons élargir dans le temps une convention qui prend fin en 2028 afin de sécuriser la gratuité de ce parking actuellement menacée. Aussi, nous entamerons des négociations avec SA Réseau (société du Groupe SNCF - actuel propriétaire foncier) afin d'obtenir une Convention d'Occupation sur plus de 13.000 m² attenant au parking actuel. Cela pourrait ainsi représenter plusieurs centaines de stationnements en gare, mais aussi aux portes du centre-ville de Cavaillon. En l'absence de places disponibles, les automobilistes hésitent à effectuer leurs achats en centre-ville, les voyageurs empruntant le train ne trouvent pas toujours une place à temps, et les habitants du centre-ville rencontrent des difficultés de stationnement, de jour comme de nuit. Ces surfaces supplémentaires viendront en plus du réaménagement du parking Gambetta en rez-de-chaussée du nouvel EHPAD prévu cette année. Tout au long du mandat, nous poursuivrons les efforts en repérant les places exploitables, une par une. Les espaces de parking autour de la médiathèque doivent être mieux aménagés pour obtenir un gain de places. Nous mettrons en place une mesure spécifique aux professionnels qui travaillent au centre-ville, pour se garer à un prix abordable.

80. Attirer des activités de loisirs et des commerces de bouche :

De très nombreux habitants réclament la présence de certaines activités de loisirs, telles que le bowling ou le futsal. Beaucoup évoquent également la place de Cabassole comme un lieu propice à l'implantation de commerces de bouche, d'un salon de thé et d'une brasserie, afin d'apporter de la vie à cet espace devenu essentiellement un lieu de passage. Il s'agit d'activités commerciales qui ne peuvent exister que par la volonté d'entrepreneurs, la municipalité n'intervenant pas directement. Néanmoins, nous serons attentifs à ce type de projets : le commerce, en priorité en centre-ville, doit être renforcé afin de rendre notre ville plus attractive, tant pour les touristes que pour ses propres habitants, qui vont parfois chercher ces offres ailleurs.

Accueillir

81. Accroître notre capacité d'hébergement sur le territoire de l'agglomération :

A l'échelle de l'agglomération, nous initierons un projet de centre international pour l'hébergement des jeunes et des sportifs. Notre territoire accueille un nombre élevé d'évènements sportifs et attire de nombreux touristes en quête d'activités de plein air tel que les circuits d'itinérance à vélo, l'escalade etc. Ces personnes n'ont actuellement pas de structures à prix abordables et ces atouts de notre territoire ne sont pas pleinement exploités. Cet accroissement de notre capacité d'accueil s'adressera également aux formes populaires existantes tel que les campings.

82. Aménager le parking du Grenouillet pour recevoir des Camping-Cars :

En période estivale, de nombreux camping-cars stationnent temporairement sur le parking du Grenouillet sans infrastructures adaptées, notamment sans possibilité de vidange. Nous réserverons une partie de cet espace au stationnement de ces véhicules, avec des emplacements aux dimensions adaptées et l'accès à des installations complémentaires payantes qu'ils pourront utiliser.

83. Intégrer le centre-ville à la véloroute vaclusienne :

Nous intégrerons le centre-ville au tracé de la véloroute EuroVelo n° 8 ainsi qu'à la véloroute vaclusienne, afin que nos commerces et notre patrimoine puissent également être visités.

V. Cavaillon, ville tournée vers l'avenir

Ensemble, relevons les défis climatiques pour protéger nos enfants. Le changement climatique n'est plus une menace lointaine, c'est une réalité à laquelle nous devons préparer Cavaillon. En protégeant nos terres agricoles, en développant les énergies propres et en rafraîchissant notre ville, nous agissons pour que Cavaillon reste vivable et résiliente. C'est notre contrat avec les générations futures : transformer notre ville pour ne plus subir, mais pour agir.

Se préserver du changement climatique et des risques naturels

84. Mise en place d'un Plan 50 degrés :

D'après Météo-France, à l'horizon 2050, un été moyen sera plus chaud et plus sec que les périodes estivales récentes, avec des températures pouvant atteindre 50 °C. Nous élaborerons un plan spécifique prenant en compte l'augmentation des températures afin de bâtir une ville résiliente.

85. Adapter les écoles aux défis du réchauffement climatique :

Nous appliquerons un plan pluriannuel 2026-2032 pour la gestion et la rénovation des équipements scolaires, en particulier afin de veiller aux conditions d'isolation thermique, tant en période de chaleur que de froid. Notre attention sera portée sur les conditions d'entretien et de maintenance des équipements existants, en lien avec la Commission extra-municipale de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Culture, et en concertation avec les Délégués Départementaux de l'Éducation nationale. Nous mettrons en place des systèmes de brassage d'air dans les salles de classe et installerons des points d'eau fraîche afin de mieux supporter les fortes chaleurs estivales.

86. Apporter de la fraîcheur en ville et réhabiliter le jardin public du Clos :

Nous créerons des îlots de fraîcheur afin d'apporter de la nature en ville et redonner aux espaces urbains la capacité d'absorber l'eau lorsque cela est possible. Nous planterons des arbres et végétaliserons les sols ainsi que les façades des bâtiments publics lorsque cela s'avérera pertinent. Nous réhabiliterons le jardin public du Clos afin qu'il redevienne un îlot de fraîcheur au cœur du centre-ville.

87. Remettre en service les serres municipales pour fleurir la ville :

Grâce au savoir-faire des services techniques municipaux, nous remettrons en service les serres municipales, qui faisaient la fierté de notre ville.

88. Augmenter les points d'eau modernes :

La gourde étant devenue un objet d'usage courant, nous renforcerons l'implantation de points d'eau dans des lieux stratégiques, tout en veillant à la préservation de cette ressource rare.

89. Sécuriser les riverains du Coulon :

Nous poursuivrons les travaux de sécurisation du Coulon afin d'assurer la protection des habitants. Nous présenterons un plan de vigilance incluant des recommandations de protection des habitations, dans le double objectif de concilier la sécurité des personnes et le respect de la nature. Nous reconsidérerons les risques et les avantages de la digue proposée, en tenant compte des choix d'aménagement antérieurs, toutes responsabilités confondues, notamment lors de la construction du Ratacan et du lotissement de la route de l'Isle. L'action municipale ne doit pas constituer une fuite en avant exposant une partie des riverains situés à proximité des futures zones de déversement. Dans la mesure du possible, les travaux engagés devront préserver les éléments existants de la ripisylve.

Se tourner vers la sobriété énergétique

90. Réaliser un audit énergétique du parc immobilier municipal :

Dès notre installation, nous procéderons à un audit énergétique du parc immobilier public municipal, afin de planifier une amélioration de l'isolation des bâtiments les plus énergivores

et de réduire leur consommation énergétique. La part des énergies renouvelables devra augmenter et la sobriété énergétique sera recherchée.

91. Avancer vers la production et l'utilisation de plus d'énergie renouvelables :

Nous avancerons vers plus d'énergie renouvelables en installant des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux. En liaison avec les filières agricoles, nous engagerons une réflexion sur les processus de méthanisation.

92. Faire de Cavaillon une *smart-city* (ville connectée) :

Nous développerons des outils numériques afin de faire de Cavaillon une ville intelligente : applications de relation avec les citoyens, signalement des dysfonctionnements (équipements de signalisation défectueux, dégradations de voirie, stationnements abusifs, dépôts sauvages, problèmes d'éclairage, etc.). Nous pourrions également sécuriser des voies identifiées comme accidentogènes (circulation allée des Temps Perdus, éclairage des quartiers Grand Grès et Sagines, etc.) et expérimenter l'éclairage à la demande sur certaines rues.

Retrouver nos racines

93. Préserver les terres cultivables et créer une ceinture maraîchère :

À l'échelle de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, nous lancerons un plan d'aménagement des espaces naturels (PAEN), en lien avec le Département et l'ensemble des organismes concernés. Nous veillerons à préserver les terres cultivables afin qu'elles restent dédiées à l'agriculture. À l'échelle de notre commune, nous préserverons et développerons une ceinture maraîchère afin de contribuer à l'alimentation en circuits courts.

94. Remettre en culture une partie de la ZAC des Hauts Banquets :

Il est temps de marquer une pause dans l'artificialisation des sols agricoles. Une partie des terrains cultivables disponibles sera acquise et remise à disposition de l'agriculture afin de constituer une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). En dépit des annonces récentes, les 45 hectares de la zone des Hauts Banquets peinent à trouver les activités proches du projet initial tourné vers la naturalité et l'environnement. Les projets d'extension sur le Bout des Vignes et le Camp seront annulés, et les terres mises à disposition des agriculteurs de la SCIC. Une partie de la production approvisionnera les cantines scolaires en produits biologiques.

95. Aider les jeunes agriculteurs à s'installer et à opérer une conversion au Bio ou au Raisonné :

D'une manière générale, nous accompagnerons l'installation de petites exploitations agricoles en favorisant l'agriculture biologique ou raisonnée, par la location ou la vente de terrains cultivables, ainsi que par des aides au conseil accessibles aux exploitants déjà en place souhaitant engager une conversion.

96. Favoriser la mise en place de filières de transformation des produits agricoles :

Notre région comptait autrefois un ensemble d'entreprises de transformation des produits agricoles (confitures, conserves, etc.). Nous répertorierons les besoins potentiels de notre territoire afin d'attirer des projets de création d'entreprises dans ce domaine. Nous encouragerons les professionnels à compléter l'offre de production existante, notamment par l'introduction d'élevages et de productions d'œufs, qui alimenteront également la restauration collective.

Se convertir à l'économie circulaire et au recyclage

97. Faciliter le développement d'une ressourcerie :

Nous faciliterons le développement d'une ressourcerie afin de collecter, trier, réparer ou réutiliser les objets collectés, leur donner une seconde vie et les revendre à petits prix. Nous permettrons la récupération d'objets fonctionnels en déchetterie au profit de cette ressourcerie.

98. Accompagner les propriétaires de jardins urbains pour la collecte des déchets verts :

Nous accompagnerons les propriétaires de jardins urbains en leur facilitant la collecte des déchets verts, soit par la mise à disposition de bennes de collecte saisonnières dans des lieux stratégiques à proximité des zones de jardins, soit par la mise en place d'un service de ramassage à domicile, sur rendez-vous.

99. Proposer les broyats végétaux aux agriculteurs en évitant une incinération coûteuse :

Notre déchetterie verte met à disposition des broyats végétaux pour les usagers, mais les agriculteurs peinent à s'en procurer en quantité suffisante pour les épandre. Nous modifierons cette règle lorsque cette matière est abondante et disponible, afin d'éviter leur acheminement vers l'incinération coûteuse.

100. Organiser la venue d'un berger à la colline Saint-Jacques :

Afin de promouvoir la pastoralisation et d'entretenir les espaces naturels, nous rechercherons un berger et son troupeau pour effectuer des séjours saisonniers sur la colline Saint-Jacques.